



Compte rendu Conseil d'Administration du 24 septembre 2025

Présents

Bommenel Alain
Dias Jorge
Grégoire Martine
Gibert Daniel
Panicucci Patrick
Lozet Philippe
Pérénon Bernard
L'Anton Jean Louis
L'Anton Cathy
Claeys Lysiane

Excusés

Daligand Yvon
Guerrini Philippe

Absents

Gondran Frédéric
Reicher Pascal

Préparation de la journée dédiée à Octobre Rose

- A. Tournoi ouvert à tous et du même type que les derniers que nous avons fait, soit, le tirage à la mêlée pour les équipes et les matchs
- B. Le prix de l'inscription au tournoi serait de 5 euros par joueur
- C. La buvette habituelle à 2 euros la boisson. Les boissons seront fournies par l'association. Alain Bommenel s'est déclaré responsable de la buvette et en charge de l'achat des boissons. Pour cela il ne participera pas au tournoi.
- Dernière minute hors réunion** : Kim Hendrickx est volontaire pour remplacer Alain afin qu'il puisse participer au tournoi.
- D. On prime les trois premiers du classement général (homme ou femme) par un lot de 2 ou 3 bouteilles de vin à la charge de l'association.
- E. L'ensemble de la recette réalisée (inscriptions, dons personnels et buvette) sera versé à l'association « Octobre Rose » via les soins de la municipalité
- F. Pour terminer la journée, nous avons prévu un repas au restaurant recto/verso à Mornas

Dernière minute hors réunion : Comme convenu, Patrick PANICUCCI a pris contact avec le restaurant ce matin et malheureusement le restaurant sera fermé le 4-octobre.

Nous nous rabattons donc sur la deuxième option proposée, soit de manger aux food-truck sur place et participer à la soirée organisée par la mairie.



Proposition de partage des tâches entre les membres du CA et Adhérents

- A. Chaque mois un membre du CA ou un adhérent volontaire prendra en charge la buvette bi-hebdomadaire. Le mois suivant ce serait au tour d'un autre. Cette prise en charge concernerait :
- L'apport des boissons sur les boulodromes, l'encaissement de la buvette, le retrait des bouteilles et autres canettes
 - L'apport et le retrait des cercles sur les boulodromes
 - En fin de mission rendre les comptes au trésorier

Proposition approuvée à partir d'Octobre. Une clé de la maison Marchal sera remise au responsable de cette tâche pour la durée de sa mission et organisera son remplacement ponctuel ou partiel. Les courses des boissons seront faites 1 fois par mois.

Un tableau sera fait afin de savoir qui est le responsable du mois en cours. 3 adhérents volontaires se sont proposés pour les 3 premiers mois – merci à eux :

- Octobre : Philippe LOZET
- Novembre : Lysiane CLAEYS
- Décembre : Bernard PERENON

A l'issue de ces 3 mois un retour d'expérience sera fait.

Création du nouveau statut « candidat »

Nous constatons une arrivée importante de nouveaux joueurs à qui, par facilité, nous ne faisons pas payer la cotisation de l'année en cours.

Afin de nous conformer aux statuts de l'association :

- Création du statut de « Candidat » pour les nouveaux joueurs se présentant à l'association,
- Le bureau statue le plus rapidement possible sur l'admission du nouveau joueur,
- On fait payer la cotisation pour l'exercice en cours en cas d'admission.
- Sensibilisation de chaque nouvelle arrivée sur la nécessité d'adhérer à l'association pour pouvoir jouer ne serait-ce que pour l'assurance



Achat d'une cafetière à capsules

Le CA a pris la décision d'acheter une cafetière à capsules et une bouilloire.

Alain BOMMENEL s'occupe de l'achat.

Jorge DIAS s'occupe de l'achats des capsules de café ainsi que des thés.

Une caisse sera sur place à côté de la cafetière. Chacun pourra se servir un café ou un thé moyennant le versement de 1 euro sur la caisse.

Divers hors ordre du jour

Le CA a pris la décision pour les prochains repas organisés par l'ABU, que les participants devront payer leur repas lors de la réservation, afin d'éviter la démarche désagréable d'aller demander de payer à certains, après le repas.

Le Président Jorge DIAS	Le Trésorier Alain BOMMENEL	La secrétaire Martine GREGOIRE
Date : 25/09/2025 Signature : 	Date : Signature :	Date : Signature :